JOURNÉE RÉGIONALE DREETS – CREAI

L'IMPACT DES ÉVOLUTIONS DE LA PROTECTION JURIDIQUE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES MAJEURS PROTÉGÉS



10 NOVEMBRE 2026

ATHÉNÉE MUNICIPAL · BORDEAUX

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
De l'économie, de l'emploi
Du travail et des solidarités (DREETS)

CREAI NOUVELLE-AQUITAINE
Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité



Patricia FIACRE

Responsable du Pôle études et Observation
CREAI Nouvelle-Aquitaine

Données de cadrage : les personnes protégées en Nouvelle-Aquitaine



NOUVELLE-AQUITAINE · 2025

Les chiffres-clés de la protection juridique des majeurs

CREAI NOUVELLE-AQUITAINE

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

LE CONTEXTE RÉGIONAL



Une population vieillissante, des besoins croissants

6,24 M

habitants en Nouvelle-Aquitaine (2026)

832 000

personnes de 75 ans et plus, soit près de 13 % de la population

92 300

bénéficiaires de l'APA à domicile, soit 1 habitant de 75 ans et plus sur 10

141 600

bénéficiaires de l'AAH, allocation aux adultes handicapés (+4% par rapport à 2024)

Le vieillissement de la population et la hausse des situations de handicap et de dépendance expliquent l'augmentation constante du nombre de personnes protégées.



L'habilitation familiale, première mesure prononcée en 2025

7 860

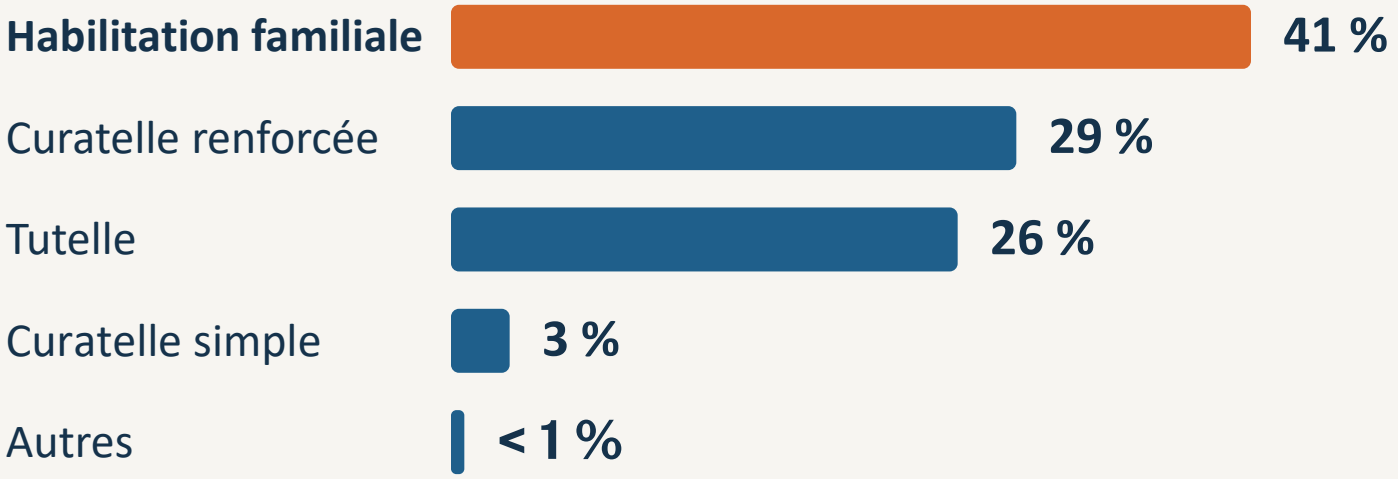
mesures de tutelle et curatelle ouvertes par les juges des contentieux de la protection

et

5 460

habilitations familiales, mesure créée en 2017

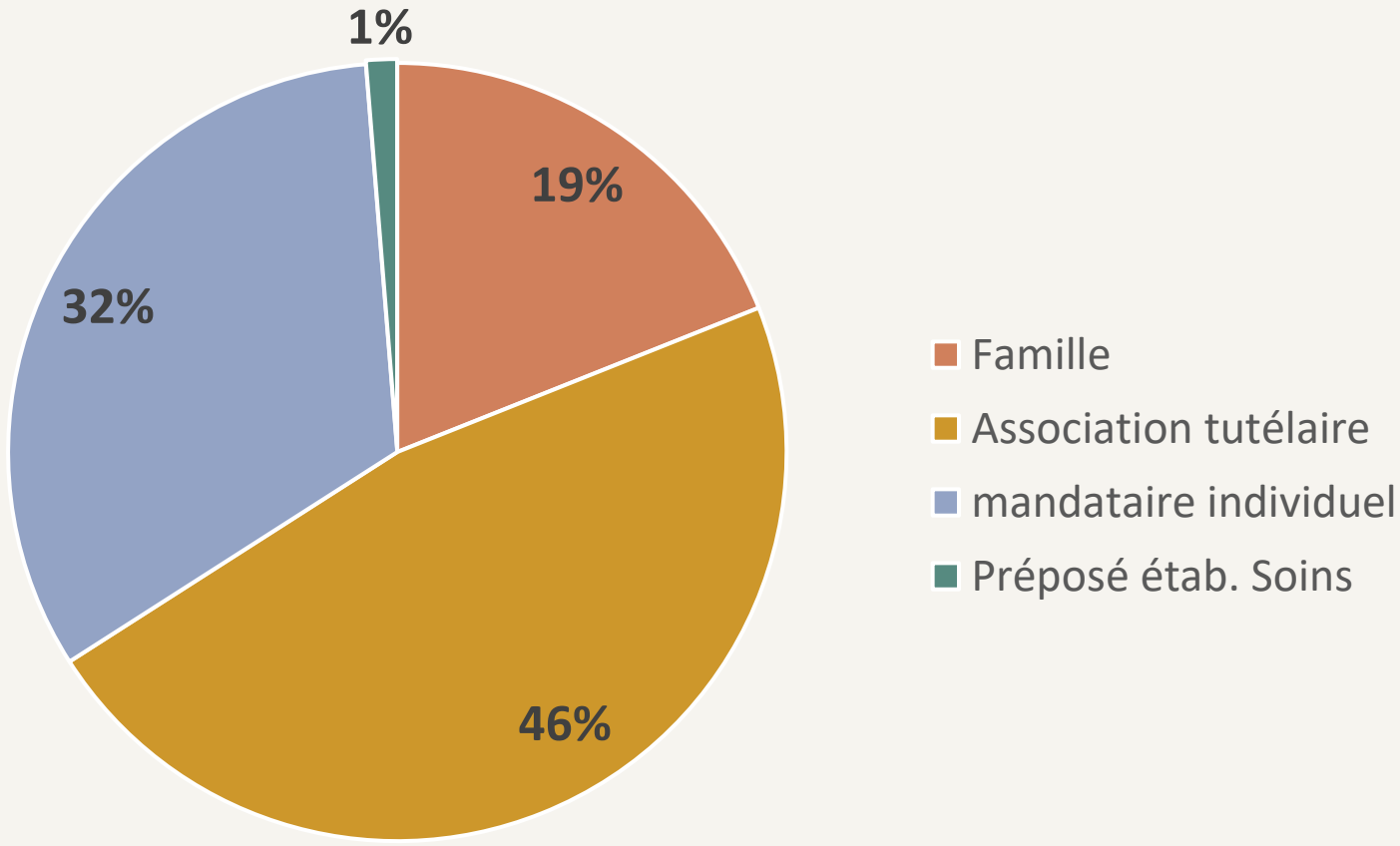
Répartition des ouvertures de mesures en 2025





À QUI SONT CONFIÉES LES MESURES ?

Répartition des nouvelles mesures de tutelle et de curatelle selon le type d'acteurs en Nouvelle-Aquitaine en 2025



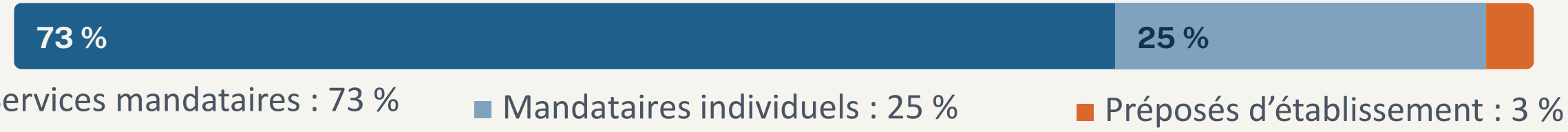
Mesures de tutelles et curatelles ouvertes par les juges des contentieux de la protection en 2025 :

7 860



Les mesures exercées par des mandataires

Personnes protégées par des professionnels selon le type de MJPM (31/12/2025)



Les mesures exercées par des mandataires



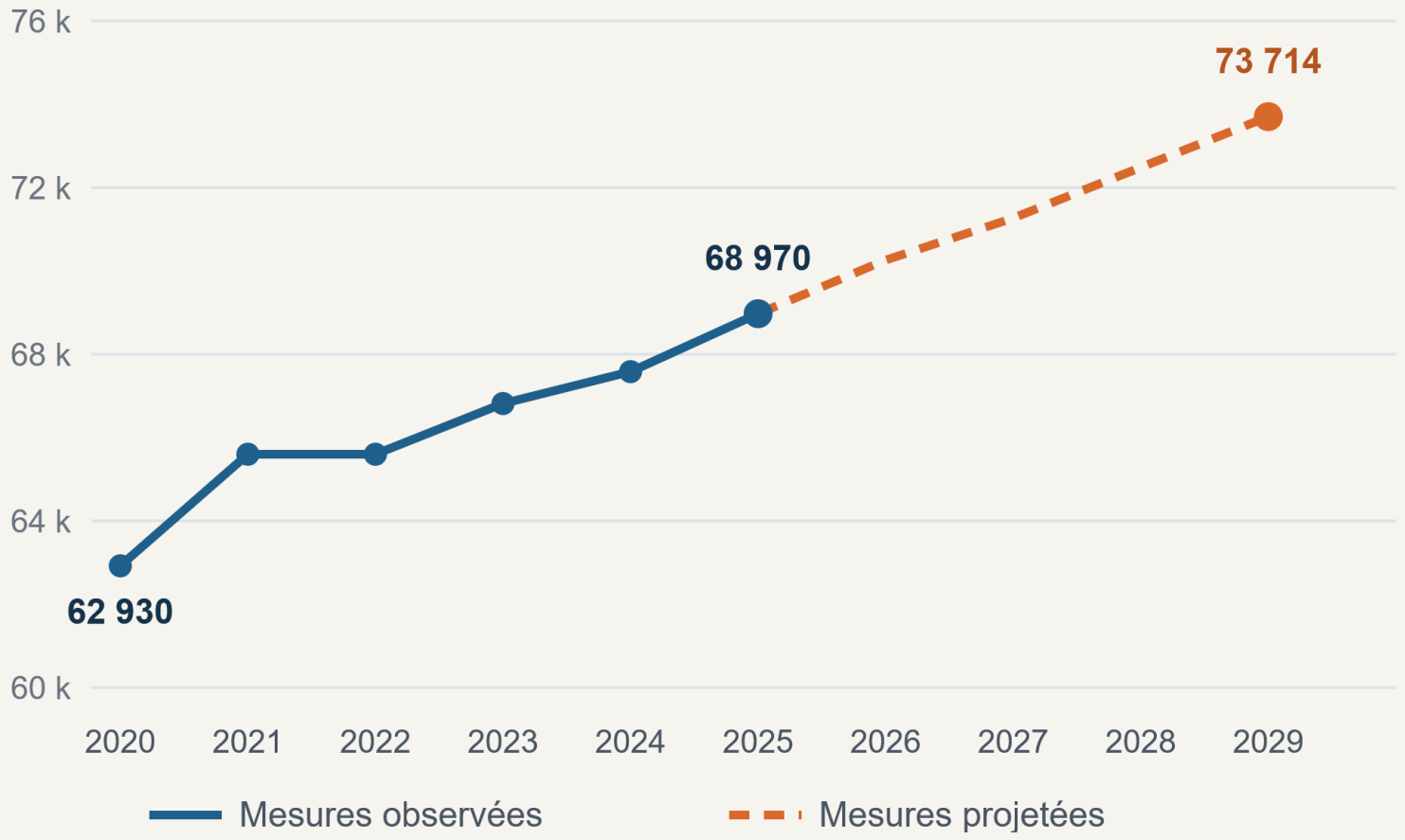
Un effectif en hausse constante depuis 2020

68 970

personnes protégées et suivies par un professionnel fin 2025

73 700

projetées en 2029, soit +17 % depuis 2020





DES DISPARITES DEPARTEMENTALES

13,8 personnes protégées pour 1 000 adultes au niveau de la région en 2025

Avec des écarts du simple au double : de 10,9 ‰ dans les Landes à 20 ‰ dans la Creuse.



Plus de la moitié des majeurs protégés est âgée de 50 à 79 ans

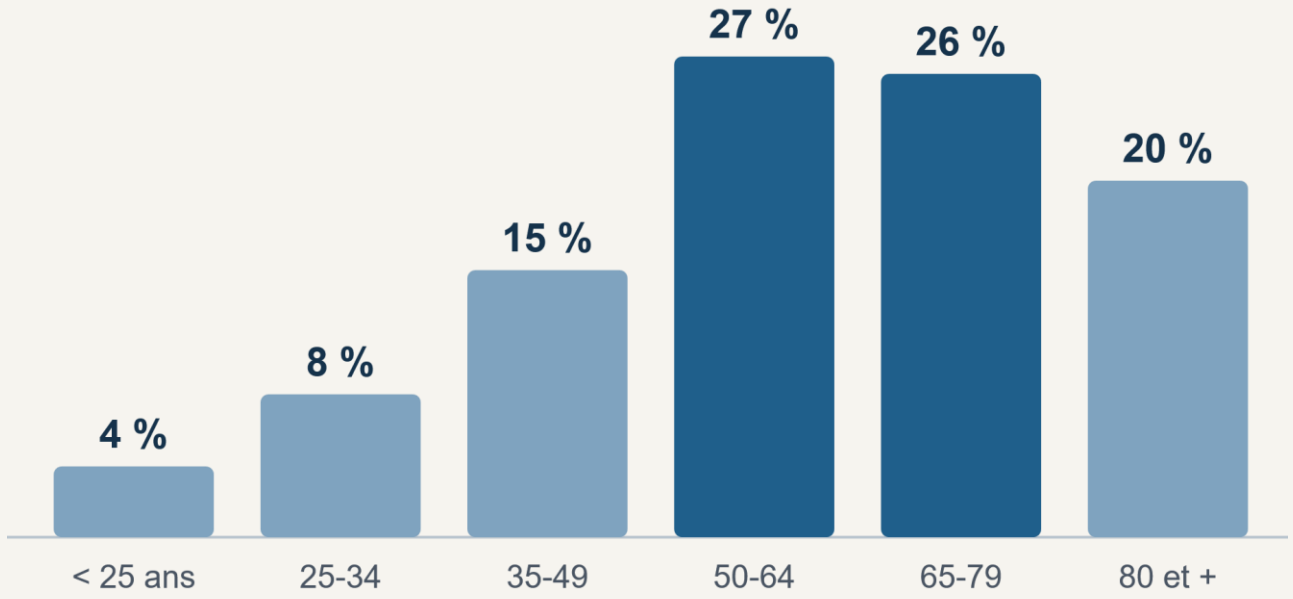
51 %

d'hommes : majoritaires jusqu'à 65 ans, très minoritaires au-delà de 80 ans

64 %

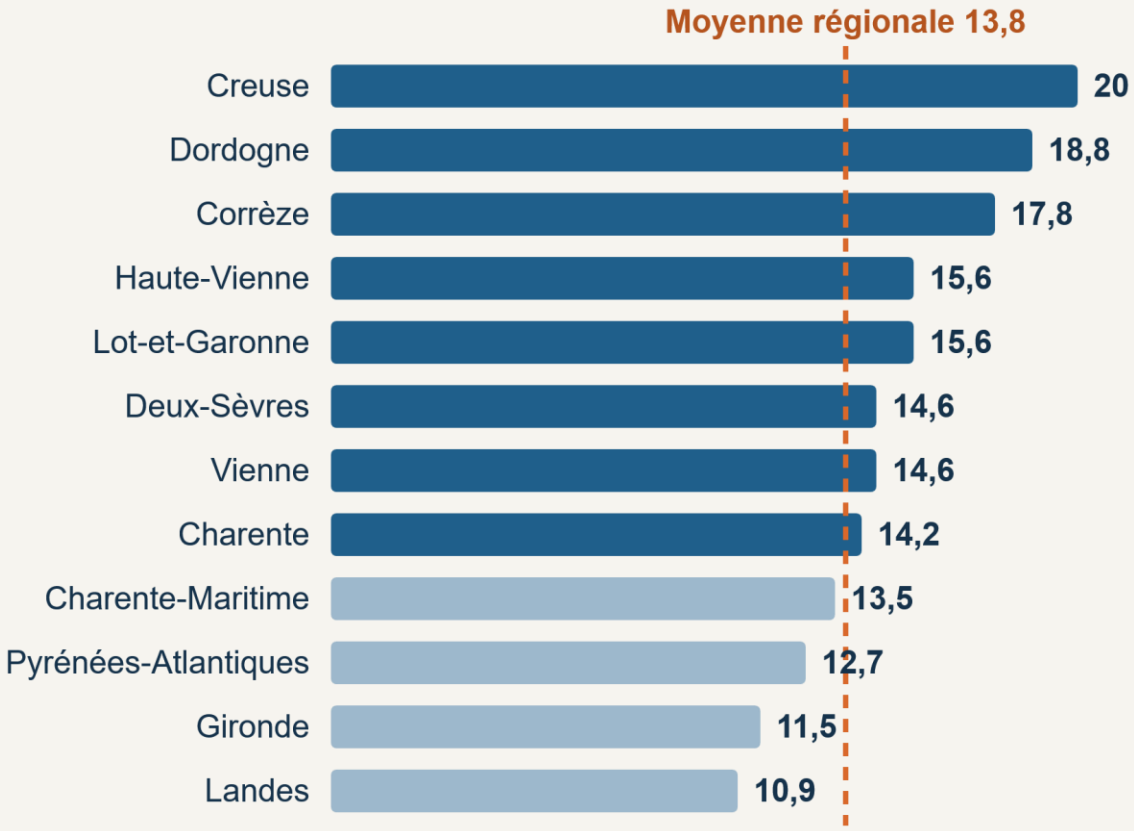
vivent à domicile
Autres domiciliations : en EHPAD, en établissement pour adultes handicapés ou en structure sanitaire

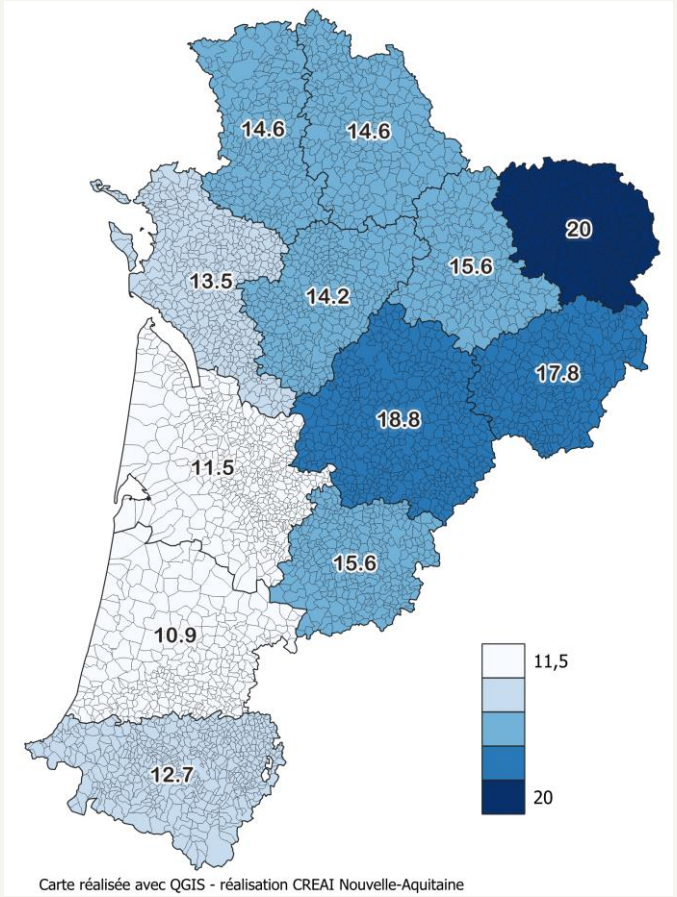
Répartition par âge des personnes protégées par des MJPM





Des écarts marqués entre départements





Au 31/12/2025, en ‰ · Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Le taux augmente dans la Creuse, les Pyrénées-Atlantiques et la Vienne.



Des écarts marqués entre départements

Facteurs explicatifs

- La répartition des personnes en perte d'autonomie dans la région : la Creuse, la Corrèze, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, la Haute-Vienne, la Charente et les Deux-Sèvres) affichent des indices de vieillissement parmi les plus élevés de France.

- Le taux d'équipement en EHPAD et en établissements pour adultes handicapés

- La part des mesures confiées aux familles

- Dans une certaine mesure, les indicateurs de précarité : plus forts en Dordogne et Creuse



LES AUTRES MESURES DE PROTECTION EXERCEES EN 2025

Accompagnement social et prévention

La Mesure d’Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

1 255

bénéficiaires · –4 % sur un an

Accompagnement social personnalisé des départements pour gérer ses prestations. En baisse continue depuis 2020 ; arrêtée en Gironde en 2025.

La Mesure d’Accompagnement en Économie Sociale et Familiale (MAESF))

1 087

Bénéficiaires mesures · stable

Aide à domicile de l’Aide sociale à l’enfance. 1 776 enfants concernés, soit 1,6 par mesure (2,7 à 2,8 en Vienne et Dordogne).

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

1 654

mesures actives · –1 %

Gestion des prestations familiales confiée à un délégué (DPF) au profit des besoins de l’enfant. En baisse depuis 2022.

Le Mandat de protection future

223

mandats signés · +24 %

Permet d’organiser à l’avance sa dépendance en désignant un ou plusieurs mandataires.

Évolutions par rapport à 2024 · Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

EN RÉSUMÉ



Ce qu’il faut retenir

Une demande en hausse

68 970 personnes protégées fin 2025, 73 700 attendues en 2029.

La famille en première ligne

L’habilitation familiale représente 41 % des mesures ouvertes en 2025.

Des services mandataires centraux

73 % des personnes suivies par des professionnels exerçant au sein d’un service

Des territoires contrastés

De 10,9 ‰ dans les Landes à 20 ‰ dans la Creuse, pour une moyenne de 13,8 ‰.